



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Destruction reconstruction de la tour Insee

Question écrite n° 15756

### Texte de la question

M. Aurélien Saintoul alerte M. le Premier ministre sur le projet de destruction-reconstruction de la tour Insee souhaité par les ministères sociaux et démarré depuis le début d'année 2023. Cela fait maintenant presque une décennie que l'Insee a quitté sa tour historique afin de s'installer à Montrouge. L'État avait à l'époque indiqué vouloir vendre le terrain et laisser la municipalité organiser une concertation sur ce que devait devenir cette parcelle à la jonction de Paris et la ville. Après plusieurs années de construction d'un projet partagé par les habitants et la mairie, les ministères des affaires sociales se sont finalement rétractés et ont choisi de conserver le terrain afin d'y construire leur nouveau site. Faisant fi des résultats issus de la concertation avec la municipalité de Malakoff, l'État a choisi de soutenir un projet resté longtemps opaque. Il a finalement été présenté le 14 décembre 2023 lors d'une réunion publique auprès des Malakoffiots, prévenus au dernier moment. On a alors appris que le projet retenu, une destruction reconstruction plutôt qu'une réhabilitation, était à la fois le plus onéreux et écologiquement le moins performant. L'étude multicritères fournie par les ministères démontrait qu'entre plusieurs propositions étudiées, le projet était entre 18 % et 24 % plus carboné que les autres. Il était aussi plus cher puisqu'il coûtait 178 millions d'euros, soit 23 millions de plus qu'une réhabilitation de la tour. C'était également le plus consommateur en matière de matières premières. Pourtant et malgré l'opposition de toutes les parties prenantes dans ce dossier, l'État s'est entêté et a ordonné le démarrage de la démolition de la tour au second semestre 2023. Il a également commandé une enquête publique pour déclarer ce projet comme étant d'intérêt général afin de contourner le refus de la ville de modifier le plan local d'urbanisme (PLU). Les conclusions de cette enquête, rendues publiques début février 2024, sont sans appel : elles donnent un triple avis négatif quant à ce projet sur l'intérêt général du projet, l'adaptation du PLU de Malakoff et la délivrance du permis de construire. Sensible aux nombreuses contributions, la commission a en effet sanctionné ce projet absurde et autoritaire et appelle à l'élaboration d'un nouveau projet réutilisant la structure de la tour Insee. À ce jour, le faible avancement de la démolition permet encore une bifurcation vers un projet alternatif. Aussi, il lui demande s'il compte intervenir afin que soit arrêtée la démolition et pour qu'une nouvelle concertation entre l'État, la ville et les habitants soit mise en place pour définir un nouveau projet de réhabilitation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Aurélien Saintoul](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (11<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15756

**Rubrique :** Urbanisme

**Ministère interrogé :** [Premier ministre](#)

**Ministère attributaire :** [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

**Date de signalement** : Question signalée au Gouvernement le 6 mai 2024

**Question publiée au JO le** : [27 février 2024](#), page 1325

**Question retirée le** : 11 juin 2024 (Fin de mandat)